

Le Collège Montmorency accueille près de 7 500 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2019

AEC ASSURANCE DE DOMMAGES ET COMMUNICATION EN ANGLAIS (LCA.EK)

DE CONCOURS: H19/C33
Discipline : 410.05 et 604.00

Bloc 3 : du 23 avril au 12 juillet 2019
12 semaines
Congés fériés : 20 mai, 24 juin 1^{er} juillet
Cours de jour intensif

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS
410-F60-SF-932	Analyse de risques en assurance des particuliers	60h
410-F59-SF-932	Dommages directs et indirects et produits complémentaires	90h
410-F63-SF-932	Règlement d'un sinistre (partie 1 : particuliers)	60h/105h
604-F04-SF-932	Communication d'affaires en anglais, en assurance de dommages	45h

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

Informations :

Les cours auront lieu au Centre de la Formation continue du Collège Montmorency (Galeries Laval) et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Conditions particulières :

Les personnes soumettant une offre de service s'engagent à fournir plusieurs disponibilités, sur différentes journées, afin de permettre une marge de manœuvre dans l'élaboration de l'horaire :

- Pour un cours de 45h, un minimum de 3 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé;
- Pour un cours de 60h, un minimum de 4 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé;
- Pour un cours de 90h, un minimum de 6 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé.

Qualifications requises :

Pour les cours en 410.05

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée ou toute formation jugée équivalente.
- Un minimum de trois années d'expérience pertinente et récente dans l'industrie de l'assurance de dommages.

Pour le cours en 604.00

- Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline visée ou connexe (ESL, littérature appliquée, traduction)
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé

Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

Traitement : Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

Transmission de candidature INTERNE : Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : fccandidatures@cmontmorency.qc.ca par l'entremise du formulaire au plus tard le vendredi 8 février 2019, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profes_ENS_Offre_de_service.pdf

Transmission de candidature EXTERNE : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitae se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante candidatures@cmontmorency.qc.ca. Les curriculum vitae sont conservés pour une période d'un an.

Responsable du programme: Marie-Andrée Beaudoin

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.